

## UN NOUVEAU CONCEPT DE LA GESTION DES DÉCHETS DANS LA COMMUNE DE BETZDORF



## MENTIONS LÉGALES

Sous la responsabilité du collège échevinal.

Le présent dossier spécial contient uniquement des directives générales, sans être exhaustif. Il est publié sous réserve d'éventuelles modifications ou adaptations. Les réglementations en vigueur restent applicables. Nous vous invitons également à consulter le calendrier des déchets, distribué en début d'année à tous les ménages.

### PHOTOS

Commune de Betzdorf, sauf:  
 p. 01 & 04 Adobe S  
 p. 05 ECO-Conseil S.à.r.l  
 p. 06 SIGRE & ECO-Conseil S.à.r.l  
 p. 07 & 08 Adobe S  
 p. 10 & 13-14 SIGRE  
 p. 15 swirl & Adobe S  
 p. 16 Valorlux  
 p. 17-21 & 23 Adobe S  
 p. 18-19 SIGRE  
 p. 25 & 30 SDK  
 p. 27 flecken-a-leinen.lu , SIGRE & Ecotrel asbl.  
 p. 31 l'Administration de l'environnement

### TEXTES

Commune de Betzdorf, sauf:  
 p. 04-09 ECO-Conseil S.à.r.l  
 p. 15 ECO-Conseil S.à.r.l  
 p. 16 Agrar Koordination (going-green.info)  
 p. 19, 21 & 22 ECO-Conseil S.à.r.l  
 p. 24 & 25 SIGRE & ECO-Conseil S.à.r.l  
 p. 26 Agrar Koordination (going-green.info)  
 p. 27 flecken-a-leinen.lu , SIGRE & Ecotrel asbl.  
 p. 31 l'Administration de l'environnement  
 p. 33 Agrar Koordination (going-green.info)

### CONCEPTION

Piranha et Petits Poissons Rouges s.à r.l.

### DATE D'IMPRESSION

07/06/2021



<b>Préface</b> .....	<b>03</b>
<b>Un nouveau concept de gestion des déchets</b> .....	<b>04</b>
<b>Conseils d'optimisation de votre gestion des déchets</b> .....	<b>07</b>
<b>Introduction du nouveau concept de déchets en plusieurs étapes</b> .....	<b>10</b>
<b>Systèmes de collecte existants</b> .....	<b>12</b>
<b>Déchets ménagers   poubelle grise</b> .....	<b>13</b>
<b>Déchets organiques   poubelle brune</b> .....	<b>14</b>
<b>Déchets d'emballages   sac bleu PMC</b> .....	<b>16</b>
<b>Verre   poubelle verte</b> .....	<b>18</b>
<b>Papier   poubelle bleue</b> .....	<b>19</b>
<b>Déchets verts</b> .....	<b>20</b>
<b>Déchets encombrants &amp; appareils électriques</b> .....	<b>22</b>
<b>Vieux vêtements</b> .....	<b>23</b>
<b>Parc de recyclage mobile et décharge du SIGRE &amp; SuperDrecksKëscht®</b> .....	<b>24</b>
<b>Repair &amp; Re-Use</b> .....	<b>26</b>
Repair Café .....	26
Flécken a Léinen .....	27
Social ReUse .....	27
Second Hand Corner .....	28
<b>Label SuperDrecksKëscht®</b> .....	<b>30</b>
<b>L'application «Mäin Offall - Meng Ressourcen»</b> .....	<b>31</b>
<b>All zesumme fir eng propper Ëmwelt!</b> .....	<b>32</b>
<b>Liens intéressants et utiles</b> .....	<b>33</b>
<b>Plan d'accès</b> .....	<b>34</b>



### Informations supplémentaires

☎ 28 13 73 | ✉ dechets@betzdorf.lu

# PRÉFACE

## Chères citoyennes, chers citoyens,

Par la loi du 21 mars 2012 relative à la gestion des déchets, les communes sont chargées de la gestion des déchets ménagers, y compris les déchets organiques et autres fractions recyclables, ainsi que de l'adoption des mesures de prévention des déchets.

Selon l'article 17 de cette loi, tous les coûts relatifs à la gestion des déchets doivent être répartis selon le principe pollueur-payeur.

Afin de répondre à cette obligation, le collège échevinal s'est fixé pour objectif d'adapter le plus rapidement possible la gestion des déchets dans notre commune à ce cadre juridique. Par le biais de cette brochure, chères citoyennes et chers citoyens, nous voulons vous informer et sensibiliser aux changements essentiels à venir.

Afin de pouvoir mettre en oeuvre le principe pollueur-payeur, les mesures suivantes seront prises en différentes phases :

- dans une **1<sup>ère</sup> phase**, au cours des prochains mois, toutes les poubelles seront rachetées par la commune et équipées d'une puce électronique.
- après l'installation de la puce, il sera possible, dès la **2<sup>ème</sup> phase**, d'enregistrer la fréquence de vidange des bacs et le poids des déchets à éliminer, deux paramètres importants pour la future taxe.

Par la suite, sur une plus longue période, chaque ménage recevra en complément de sa facture, une simulation qui tient compte du futur modèle de facturation basé sur les 3 critères suivants :

- taxe de base suivant le volume de la poubelle,
- taxe de vidange (fréquence),
- taxe pour le poids des déchets enregistré.

Dans une **3<sup>ème</sup> et dernière phase**, le nouveau mode de facturation sera appliqué en 2023. Ainsi, chacun d'entre nous aura l'occasion de se familiariser avec le nouveau système pendant une phase de transition et chacun de nous aura l'occasion de s'y adapter respectivement de changer ses habitudes.

Pour votre information, nous avons compilé des statistiques sur la situation actuelle et l'évolution au cours des 20 dernières années par habitant du volume des déchets ménagers, des encombrants, des matériaux recyclables tels que le verre, le papier, les déchets verts et les déchets organiques.

À ce propos et dans le cadre d'une analyse nationale quant à la composition des déchets résiduels dans la poubelle grise, des échantillons aléatoires des déchets de notre commune ont été prélevés.

Les principaux résultats de cette étude, repris également dans cette brochure, nous montrent qu'il existe toujours un potentiel de réduction des déchets résiduels réalisable grâce à une séparation cohérente des déchets, et ce, par une meilleure utilisation des systèmes de collecte existants !

Nous souhaitons, au moyen de cette brochure, vous sensibiliser, chères citoyennes et chers citoyens, à la réforme prévue, vous présenter les différents moyens de prévention des déchets dans notre commune et ainsi vous motiver et vous soutenir pour réduire, trier et recycler encore davantage vos déchets.

**Votre collège échevinal.**



**Sylvette Schmit-Weigel**  
Schäffen  
Échevin



**Jean-François Wirtz**  
Buergermeeschter  
Bourgmestre



**Marc Ries**  
Schäffen  
Échevin

# UN NOUVEAU CONCEPT DE GESTION DES DÉCHETS

La loi relative à la gestion des déchets du 21 mars 2012 a comme objet l'établissement de mesures visant à protéger l'environnement et la santé humaine par la prévention ou la réduction des effets nocifs de la production et de la gestion des déchets.

Elle vise également la réduction des incidences globales de l'utilisation des ressources et une amélioration de l'efficacité de cette utilisation.

Afin de se conformer à la loi modifiée du 21 mars 2012, la commune est obligé d'élaborer un règlement relatif à la gestion des déchets basé sur le principe pollueur-payeur.

Selon la loi, la commune assume plusieurs responsabilités. Les dispositions légales exigent la mise en oeuvre de certaines mesures. Voici quelques-unes:

- la gestion des **déchets ménagers** et des **déchets assimilés**
- la gestion des **biodéchets** et des **autres fractions valorisables**
- contribuer à la **collecte de déchets problématiques** des ménages
- fournir des **conseils et informations réguliers** sur les possibilités en matière de prévention, de valorisation, de réemploi, de recyclage et d'élimination des déchets
- appliquer des **taxes conformes au principe pollueur-payeur couvrant l'ensemble des frais** dont une des taxes doit comporter une **part «variable»**, notamment pour les déchets résiduels.

L'introduction d'une nouvelle réglementation conforme à la loi signifie à l'avenir pour le citoyen: **Recycler plus, payer moins!**



## Gestion des déchets dans la commune de Betzdorf de 2000 à 2018

Une **étude sur le développement de la gestion des déchets** dans la commune de Betzdorf a été réalisée par le bureau d'études et de conseil indépendant *ECO-Conseil S.à.r.l.*, afin d'élaborer un nouveau concept de gestion des déchets.

Dans la période considérée, **au cours des 20 dernières années**, le développement des quantités absolues de déchets (+117,6%) allait de pair avec une augmentation de la population de la commune de Betzdorf (+69,9%). Cependant, cette première impression de croissance ininterrompue se relativise en tenant compte des aspects essentiels suivants:

- En raison de l'élargissement continu de l'offre en matière de gestion des déchets, les quantités totales collectées augmentent. Il y a ainsi une **augmentation des quantités totales** grâce au fonctionnement du parc mobile de recyclage SIGRE et à une meilleure utilisation des collectes pour déchets valorisables :
  - collecte VALORLUX (+57,2%) ;
  - collecte de papier/carton (+5,8%) ;
  - collecte de verre (+4%).
- Cette modification des flux, c.-à-d. plus de quantités qui sont orientées vers le recyclage par le biais des collectes séparées, conduit au fait qu'en **2018** seulement **32%** de la quantité totale doivent encore être **éliminés** (contre 67% en 2000), alors que **68%** sont dirigés vers le **recyclage** (contre 33% en 2000).
- La **forte réduction continue** (+/- **39.5%** (par tête d'habitant) (en 2019 par rapport à 2000)) des quantités des **déchets résiduels** à éliminer dans la poubelle grise montre que les efforts conjoints de chacun dans le domaine de la gestion des déchets en valent la peine !

### Mais il y a encore un grand potentiel d'amélioration!



2018/2019 Analyse nationale des déchets résiduels\*

année	Quantités absolues [kg]								
	déchets ménagers	déchets encombrants	déchets organiques	papier, carton	verre creux	PMC	autres valorisables	déchets dangereux	Total
2000	627.044	65.921	67.865	140.686	88.862	24.257	15.672	6.494	1.036.801
2003	617.778	65.860	90.044	176.971	101.380	28.258	19.993	6.718	1.107.002
2006	687.392	77.580	333.155	193.537	111.009	33.860	55.250	7.711	1.499.494
2009	741.354	54.860	513.553	256.658	133.244	41.720	81.842	9.458	1.832.688
2012	667.970	130.333	503.689	229.760	132.520	45.319	85.094	28.102	1.822.787
2015	652.660	68.960	697.890	230.223	142.832	49.697	169.511	28.989	2.040.762
2018	662.750	49.415	890.644	252.837	156.906	64.787	158.421	20.635	2.256.395

\* Notre commune fait partie d'un échantillon représentatif de communes.

## Déchets résiduels dans la poubelle grise

La représentation graphique ci-dessous montre la composition des déchets résiduels dans la poubelle grise. Environ **170,5 kg de déchets résiduels par habitant** ont été éliminés par le biais de cette poubelle en **2018**.



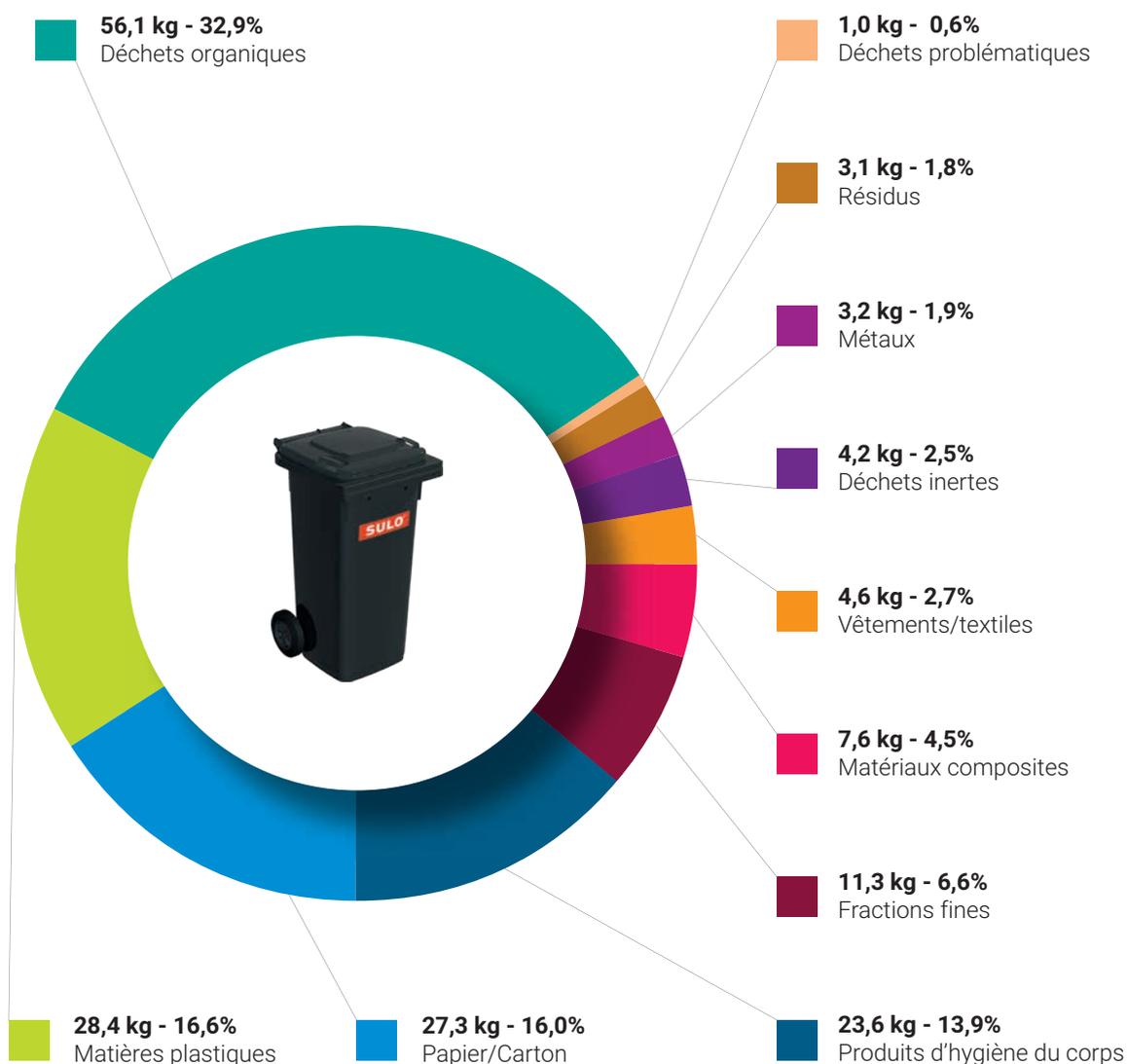
### Étude complète

«L'évolution de la gestion des déchets dans la commune de Betzdorf», réalisée par *ECO-Conseil S.à.r.l* sur [www.betzdorf.lu/publications](http://www.betzdorf.lu/publications).

La composition des déchets dans les poubelles des ménages déterminée dans le cadre de l'analyse nationale des déchets résiduels montre qu'il **existe encore un potentiel considérable pour éviter et recycler les déchets biodégradables, le papier/carton et les plastiques**.

La **prévention** est bien sûr la priorité absolue et offre les possibilités les plus étendues de réduction des déchets.

Or, par une séparation plus cohérente des déchets et l'utilisation des systèmes de collecte existants, la **quantité de déchets résiduels par habitant et par an pourrait encore être réduite d'au moins 50% !**



# CONSEILS D'OPTIMISATION DE VOTRE GESTION DES DÉCHETS

Au vu de l'état des lieux illustré par la représentation ci-contre, nous vous proposons quelques conseils afin d'optimiser votre gestion des déchets.



## Biodéchets

**32,9 % du contenu des poubelles pour déchets résiduels sont des biodéchets**, c.-à-d. des déchets qui peuvent être valorisés (compostage ou digestion en anaérobie) dans leur majeure partie en utilisant votre poubelle brune.

Pour mieux illustrer cet état des choses, certains aspects fondamentaux de la valorisation des biodéchets sont à rappeler :



- La valorisation des biodéchets protège les ressources naturelles. Le compost ainsi que le digestat servent en tant qu'engrais et amendement du sol. La valorisation efficace par le biais de la digestion en anaérobie génère en plus de l'énergie renouvelable sous la forme de biogaz. Son utilisation est pratiquement sans effets climatiques, contribue à réduire les émissions et à améliorer le bilan-climat de la commune et du pays.
- Les biodéchets représentent la plus grande partie du poids des déchets ménagers et constituent ainsi une ressource importante. Dès lors, la réduction de la quantité des déchets ménagers conduit à une importante réduction des coûts de l'élimination, les biodéchets étant à considérer comme déchets « lourds ». En plus, leur valorisation est beaucoup moins onéreuse que l'élimination ensemble avec les déchets résiduels.

La collecte séparée pour biodéchets (poubelles brunes) introduite dans la commune de Betzdorf en 2013 permet à ses utilisateurs de réduire considérablement leur quantité de déchets résiduels et d'être ainsi plus flexibles par rapport aux intervalles de collecte et aux dimensions des poubelles. Ces éléments seront par ailleurs pris en compte lors de la refixation des taxes pour la gestion des déchets sur base de l'équipement des poubelles grises avec une puce électronique.

En guise de rappel et d'incitation, **peuvent être mis dans la poubelle brune pour biodéchets** (p. 14) :

- Les **déchets de cuisine**, toutes sortes de restes d'aliments (crus, cuisinés ou impropres à la consommation) comme p. ex. fruits et légumes, marc de café, de thé, viande, poissons, fromage, pain, pâtes.
- Les **déchets de jardin** (sans bois) comme p. ex. la tonte de gazon, le feuillage, les mauvaises herbes, les fruits tombés, les fleurs.

Des containers pour les déchets verts sont également à votre disposition à Berg et à Roodt/Syre et deux collectes de porte-à-porte par an sont organisées. (p. 20)



Pour manipuler plus aisément les biodéchets, on peut se servir de **sacs de collecte spécifiques en papier** ou de ceux utilisés lors de différents achats (boulangers etc.). Aucun autre déchet ne doit être mélangé aux biodéchets, donc pas de bois, pas de terreau, pas de cendres, pas de déchets valorisables ou résiduels pour lesquels existent de toute manière assez de possibilités de recyclage ou d'élimination spécifiques. Les sacs de collecte en plastique (désignés comme biodégradables ou non) sont aussi à éviter car dans le cadre de la valorisation, ils doivent être séparés d'avance et éliminés.

La **poubelle pour biodéchets est à entreposer** si possible **à un endroit ombragé**, le couvercle toujours fermé. Elle est à présenter régulièrement à la collecte. Dans son fond, une page de journal absorbe l'humidité naturelle.

## Déchets d'emballages en plastique

**16,6%** ou 28,4 kg/habitant/an du **contenu de la poubelle grise** sont constitués par des **déchets de plastiques** et pour leur plus grande partie de déchets d'emballages. Les conseils de tri de VALORLUX (p. 16) illustrent encore une fois les possibilités de la collecte à domicile avec le sac bleu. Par ce biais, vous pouvez réduire de manière conséquente les déchets à éliminer.

## Papier

**Papier et cartonnages représentent environ 16 % des déchets résiduels**, donc une part pouvant certainement être réduite, surtout en évitant des quantités superflues par l'utilisation d'autres produits ou par le changement des habitudes de consommation respectivement l'utilisation des systèmes de collecte de la commune. (p. 19)

## Matières valorisables ou problématiques

**Le parc de recyclage régional, disponible chaque 2<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> samedi du mois** au site Muertendall / SIGRE permet le dépôt supplémentaire d'un très grand nombre de matières valorisables ou problématiques. (p. 24) Attention, les fractions ne sont pas toutes acceptées en semaine. Voir la liste sur le site internet du SIGRE (déchets acceptés). Pour de plus amples informations, l'administration communale et le syndicat intercommunal SIGRE se tiennent à votre disposition !



### SIGRE - Décharge Muertendall

**Lundi à vendredi, de 8.00 à 17.00 heures - Payant\***

\*Certains objets (ferraille, câble, déchets électriques ...) sont acceptés gratuitement en semaine. Voir aussi la liste de prix actuelle sur le site web du SIGRE.

### SIGRE - Parc de recyclage mobile

**chaque 2<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> samedi du mois, de 9.00 à 15.00 heures\* - Gratuit**

\*Dates précises indiquées dans le calendrier des déchets

☎ 77 05 99-1 | ✉ info@sigre.lu | 📍 16, rue de Flaxweiler, L-6776 Grevenmacher

### Administration Communale de Betzdorf

**Lundi à vendredi, de 8.00 à 12.00 & 13.30 à 16.30 heures**

☎ 28 13 73-1 | 🌐 www.betzdorf.lu | 📍 11, rue du Château, L-6922 Berg  
 📌 Administration Communale de Betzdorf

---

# INTRODUCTION DU NOUVEAU CONCEPT DE DÉCHETS EN PLUSIEURS ÉTAPES

---

## 1 Modification ponctuelle du règlement-taxe

La modification du règlement-taxe en question s'avère nécessaire, afin de se conformer à la loi modifiée du 21 mars 2012 relative à la gestion des déchets. Il s'agit en l'occurrence d'une étape préliminaire en vue d'une adaptation et mise en conformité complète du règlement communal relatif à la gestion des déchets ainsi que du règlement-taxe afférent. Cette modification porte sur l'**abrogation de la vente de toutes les poubelles** et ceci à partir de janvier 2021.

## 2 Rachat des poubelles

La **commune rachètera toutes les poubelles de couleur grise, bleue et verte**, enregistrées et vendues par la commune, circulant sur le territoire de la commune de Betzdorf. Les poubelles resteront à tout moment chez les citoyens. Les corbeilles bleues et vertes (Eco-Bac) ne sont pas concernées.

Le prix de rachat des poubelles grises, bleues et vertes a été fixé comme suit:

- 50% du prix de vente selon le règlement-taxe du 24 octobre 2014, ceci pour les poubelles vendues avant le 1<sup>er</sup> janvier 2020;
- 100% du prix de vente selon le règlement-taxe du 24 octobre 2014, ceci pour les poubelles vendues à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2020.



## 3 Équipement des poubelles d'une puce électronique

Après avoir finalisé la procédure de rachat, seules les **poubelles grises seront équipées d'une puce électronique** ce qui permettra de déterminer la fréquence de vidange et le poids des poubelles.



Poubelle équipée d'une puce électronique.



Un courrier vous sera envoyé en temps utile, vous informant sur la date d'installation de la puce électronique, ainsi que les mesures préparatoires à effectuer. L'autocollant SIGRE de l'année 2020 restera en vigueur jusqu'à ce que toutes les poubelles grises dans la commune soient équipées de cette puce.

Une fois la procédure achevée, seules les poubelles grises équipées d'une puce et appartenant à la commune seront vidées, et ceci, dans un premier temps, chaque semaine aux tarifs actuels d'élimination des déchets.

## 4 Introduction d'un nouveau règlement

Un nouveau règlement et le règlement-taxes relatif à la gestion des déchets basés sur le principe pollueur-payeur sont **en phase d'élaboration**.

## 5 Simulation des coûts de collecte

Afin de se familiariser avec ce futur système de facturation, des **simulations de coûts de collectes** seront ajoutées aux factures des taxes communales à partir de l'année 2022. Toutefois, les tarifs actuels d'élimination des déchets resteront, dans un premier temps, en vigueur.

## 6 Nouvelles taxes en vigueur

Finalement, en **2023, la clé de calcul actuelle des redevances sera remplacée** par ce système de facturation couvrant les coûts et conforme au principe pollueur-payeur.

# SYSTÈMES DE COLLECTE EXISTANTS

## Déchets ménagers (page 13)



## Déchets organiques (page 14)



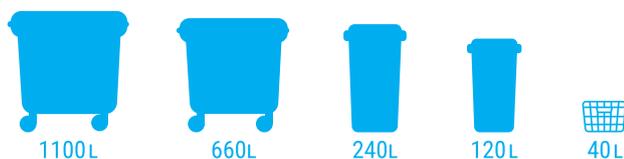
## Déchets d'emballages (page 16)



## Verre (page 18)



## Papier (page 19)



## Collectes des déchets verts (page 20)

## Collectes des encombrants (page 22)

## Collectes des appareils électriques (page 22)

## Collectes des vieux vêtements (page 23)

## Parc de recyclage (page 24)

## SuperDrecksKëscht (page 24)

## Repair & Re-Use (page 26)

# DÉCHETS MÉNAGERS POUBELLE GRISE



A partir du 1<sup>er</sup> janvier 2021 les récipients sont mis à disposition gratuitement.  
Les coûts d'élimination des autres collectes existantes sont compris dans la taxe des déchets ménagers.

Volumes disponibles		Taxe d'enlèvement
60l.		85 €/an
70l.	Sac plastique SIGRE	3 €/sac
80l.		105 €/an
120l.		150 €/an
240l.		270 €/an
660l.	1 vidange/semaine	1224 €/an
660l.	2 vidanges/semaine	2448 €/an
660l.	1 vidange toutes les 2 semaines	612 €/an
1100l.	1 vidange/semaine	1554 €/an
1100l.	2 vidanges/semaine	3108 €/an
1100l.	1 vidange toutes les 2 semaines	777 €/an
<b>Collecte: Porte-à-porte</b> <b>Périodicité: 1x /semaine - Jour de collecte: jeudi*</b> *Dates précises indiquées dans le calendrier des déchets.		

ADMIS
Déchets ménagers en mélange et déchets similaires

NON-ADMIS
Déchets admis par les autres collectes
Déchets valorisables
Déchets problématiques



**Rappel :**  
la loi interdit de déposer des déchets recyclables dans la poubelle grise

# DÉCHETS ORGANIQUES POUBELLE BRUNE



Les coûts d'élimination des déchets organiques sont compris dans la taxe des déchets ménagers. Les récipients sont mis à disposition gratuitement.

Volumes disponibles	
45l. / 80l. / 240l.	
Collecte: Porte-à-porte Périodicité: 1x /semaine - Jour de collecte: vendredi*	
*Dates précises indiquées dans le calendrier des déchets	
Bac payant	Taxe
10l. Bac de pré-triage (destiné à l'utilisation privée)	7 €

NON-ADMIS
<b>Ordures ménagères</b>
Mégots de cigarettes
Graisses et huiles
Déchets d'emballages (emballages plastiques, Tetra Pak, ...)
Cendres et charbon
Balayures
Articles d'hygiène
Sacs d'aspirateurs
Piles
Verre
Poterie
Bioplastique
<b>Déchets de jardin</b>
Tous les déchets ligneux
Bois traité
Engrais chimiques, insecticides
Pierres, graviers

ADMIS
<b>Ordures de cuisine</b>
Restes de fruits, légumes, pommes de terre
Marc de café et sachets de thé
Restes alimentaires (crus ou cuits)
Restes de pain
Aliments avariés, périmés
Restes de viande, de poissons
<b>Déchets de jardin</b>
Herbe et gazon
Mauvaises herbes
Légumes
Fruits, fruits tombés
Fleurs
Foin
Plantes en pots (sans pot, sans terre)
Paille
Feuilles
Déjections de petits animaux

NON-ADMIS
Élagage d'arbustes, de haies et rosiers
Plantes vivaces et arbustives
Haies, arbustes
Écorce d'arbres, sciure, copeaux de bois
Terre, sable
<b>Papiers</b>
Serviettes
Vieux papiers
Mouchoirs
<b>Autres</b>
Médicaments
Métaux
Litière de chats
Couches
Textiles
Produits chimiques
Cadavres d'animaux
Caoutchouc
Appareils électriques
Etc.

ADMIS
Fleurs coupées
<b>Papiers</b>
Sachets en carton et sachets en papier
Épluchures emballées dans du papier journal



**Évitez l'utilisation de sacs en plastique ou en bioplastique.** Ces derniers ne sont pas entièrement biodégradables. **Choisissez plutôt des sacs en carton/papier ou pour les épluchures du papier journal.**



**Produisez votre propre compost !** Astuces et conseils dans la brochure gratuite «**Selwer kompostéieren - kee Problem**» de l'Administration de l'Environnement. [www.emwelt.lu](http://www.emwelt.lu)

Environ 56 kg de déchets organiques par habitant ont été éliminés en 2018 par le biais de la poubelle grise.

En utilisant la poubelle brune dédiée aux bio déchets, chacun de nous pourra contribuer à une forte diminution de la quantité des déchets résiduels!

# DÉCHETS D'EMBALLAGES SAC BLEU PMC



La collecte gratuite des déchets d'emballages est organisée par Valorlux asbl. Les sacs bleus sont distribués 1 fois par an à tous les ménages. Des rouleaux de sacs supplémentaires sont disponibles gratuitement à la commune à Berg.

## Volumes disponibles

60l.

## Collecte: Porte-à-porte

**Périodicité: toutes les 2 semaines - Jour de collecte: jeudi\***

\*Dates précises indiquées dans le calendrier des déchets



## Le saviez-vous ?

Avec la quantité totale de plastique produite jusqu'à présent, la terre pourrait être enveloppée six fois avec de la pellicule plastifiée. Cependant, de nombreuses structures en plastique ne seront pas décomposées pendant des siècles - elles peuvent survivre dans le sol et l'eau jusqu'à 500 ans et pendant ce temps, elles libèrent de nombreux additifs chimiques dans l'environnement.

## Un Européen consomme environ 100kg de plastique par an.

Éviter les déchets plastiques n'est souvent pas si simple, mais il existe des alternatives:

- Les systèmes réutilisables sont un bon moyen d'éviter les déchets plastiques (par ex. Yaourts en verre réutilisable; bouteilles en verre réutilisables).
- N'utilisez pas de sacs en plastique, utilisez un sac en tissu, un sac à dos ou un panier.
- Pour des aliments durables, il vaut la peine d'acheter de grands emballages.
- N'utilisez pas de film plastique et utilisez plutôt des verres ou des boîtes en plastique réutilisables.

# NOUVEAU! À PARTIR DU 1<sup>er</sup> JUILLET 2021

Les déchets d'emballages admis doivent être **vides et propres** et peuvent être déposés ensemble dans un même sac PMC.

<b>ADMIS</b>
<p><b>P</b> <b>Emballages en plastique</b></p> <p>Bouteilles P. ex. pour boissons, jus de fruit, lait et eaux</p> <p>Flacons P. ex. gel douche et shampooing, produits vaisselle et autres nettoyeurs, adoucissants, produits de lessive, eau distillée (jusqu'à 5 litres)</p> <p>Films, sacs et sachets.</p> <p>Pots, barquettes et gobelets P. ex. pot de margarine, beurre, yaourt, fromage blanc et autres produits laitiers, plats préparés (pâtes, soupes, ...)</p>
<p><b>M</b> <b>Emballages métalliques</b></p> <p>Boîtes de conserves P. ex. pour légumes, fruits, soupes, aliments pour animaux.</p> <p>Canettes P. ex. pour bières, sodas, limonades, eaux.</p> <p>Plats, ravier et bacs en aluminium P. ex. p. ex. pour plats préparés, aliments pour animaux.</p> <p>Capsules et couvercles de bouteilles et conserves.</p> <p>Autres bidons et boîtes P. ex. pour huiles alimentaires, sirops, bonbons, biscuits.</p> <p>Bombes aérosols ayant contenu des produits alimentaires ou cosmétiques.</p>
<p><b>C</b> <b>Cartons à boisson</b></p> <p>Pour aliments P. ex. pour boissons, lait, crème, compote de pommes, purée de tomates, soupes.</p>

<b>NON-ADMIS</b>
<p><b>Autres emballages en plastique</b></p> <p>Bidons de lubrifiants (huile moteur, ...)</p> <p>Tuyaux, jouets, Styropor® (frigo-lite)</p>
<p><b>Autres emballages métalliques</b></p> <p>P. ex. films aluminium</p>
<p><b>Autres emballages</b></p> <p>P. ex. emballages en verre, papier ou carton</p> <p>Emballages contenant ou ayant contenu des produits dangereux ou toxiques, notamment peintures, encres, colles, résines, huiles et graisses, solvants, acides, produits phytosanitaires, médicaments, etc.</p>
<p><b>Tous les autres déchets</b></p>



**DÉCHETS APLATIS**  
=  
**moins de place  
et moins de transport !**



# VERRE

## POUBELLE VERTE



Eco-Bac 40l.



120l.



240l.

A partir du 1<sup>er</sup> janvier 2021, les récipients d'une capacité supérieure à 40l. sont également mis à disposition gratuitement. Les coûts d'élimination du verre sont compris dans la taxe des déchets ménagers.

### Volumes disponibles

40l. Eco-Bac

120l.

240l.

### Collecte: Porte-à-porte

**Périodicité: toutes les 2 semaines - Jour de collecte: mardi\***

\*Dates précises indiquées dans le calendrier des déchets

### ADMIS

Bouteilles vides (sans bouchon)  
Bocaux en verre vides (sans couvercle)

### NON-ADMIS

Céramique  
Faïence ou porcelaine  
Miroirs  
Vitres  
Verre de sécurité  
Tubes fluorescents  
Ampoules électriques  
Verre réfractaire  
Écrans  
Carreaux en verre  
Pare-brises



Choisissez de préférence des **produits régionaux** dans des **emballages réutilisables!**  
C'est la solution idéale pour l'environnement !



# PAPIER

## POUBELLE BLEUE



Eco-Bac 40L.



120L.



240L.

A partir du 1<sup>er</sup> janvier 2021, les récipients d'une capacité supérieure à 40L. sont également mis à disposition gratuitement. Les coûts d'élimination des vieux papiers sont compris dans la taxe des déchets ménagers.

### Volumes disponibles

40L. Eco-Bac

120L.

240L.

### Collecte: Porte-à-porte

**Périodicité: toutes les 2 semaines - Jour de collecte: mardi\***

\*Dates précises indiquées dans le calendrier des déchets

### ADMIS

Journaux et revues
Papiers à lettres et enveloppes
Livres et cahiers
Dépliants
Brochures
Catalogues
Emballages carton
Calendriers

### NON-ADMIS

Papier peint
Cartons de lait ou de jus de fruits
Papiers souillés
Papiers cirés ou plastifiés
Papier carbone
Dossiers
Assiettes en carton
Couches
Papier hygiénique
Papier parchemin
Papier calque pour dessins

Papier et cartonnages représentent environ 16 % des déchets résiduels (poubelles grises), donc une part pouvant certainement être réduite, surtout en évitant des quantités superflues par l'utilisation d'autres produits ou par le changement des habitudes de consommation et également par l'utilisation des systèmes de collecte de la commune.



Réduisez votre consommation de papier en évitant de la publicité inutile !



# DÉCHETS VERTS

Déchets de verdure	Taxe
Bac/sachet non fermé ≤ 25kg Coupes d'arbustes et d'arbres obligatoirement fagotées: longueur ≤ 1,5 m poids ≤ 25 kg Diamètre des branches ≤ 10 cm	gratuit
<b>Collecte: Porte-à-porte</b> <b>Périodicité: 2x /an - Jour de collecte: mercredi*</b> <small>*Dates précises indiquées dans le calendrier des déchets</small>	

<b>LOCATION D'UN CONTENEUR</b> (Exclusivement aux <b>résidents</b> et seulement les weekends) ☎ 28 13 73   621 170 195   ✉ dechets@betzdorf.lu	
Benne de camion	20 € / weekend
Camion	30 € / heure
Main d'œuvre	35 € / heure
Élimination des déchets verts	gratuit
<b>Total de la location</b>	<b>117,50€</b>



## Vente de composte de qualité RAL

- en vrac 4,00 €/t.
- en sacs (30l.) 2,50€/sac (0,50€ de consigne compris)



**SIGRE - Décharge Muertendall**  
Lundi à vendredi, de 8.00 à 17.00 heures  
Plus d'informations sur leurs services et tarifs correspondants sur [www.sigre.lu](http://www.sigre.lu).

☎ 77 05 99-1 | ✉ [info@sigre.lu](mailto:info@sigre.lu) | 🏠 16, rue de Flaxweiler, L-6776 Grevenmacher

**CONTENEURS 7J./7 À DISPOSITION**  
(Quantité autorisée -1m<sup>3</sup> /ménage /jour)



Roodt/Syre (direction Niederanven)



Berg (hall du service technique)

L'utilisation des dépôts de déchets verts est réservée aux résidents de la commune de Betzdorf, à l'exclusion des entreprises, même si ces entreprises exécutaient des travaux pour compte de résidents de la commune.

ADMIS
Coupes d'arbres
Coupes de haies
Coupes d'arbrisseaux
Coupes de branches Diamètre ≤ 10 cm Longueur ≤ 1,5 m
Tontes de gazon

NON-ADMIS
Cendres
Pierres
Racines avec terre
Terreau



**Valoriser ses déchets de verdure ?**

Le compostage, le paillage ou l'empilage en tas de bois mort et de clôture.

Brochure gratuite sur:  
[www.emwelt.lu](http://www.emwelt.lu)

# DÉCHETS ENCOMBRANTS & APPAREILS ÉLECTRIQUES



Voir également P. 26-29  
Rubrique: REPAIR & RE-USE

Type de déchets	Taxe
Déchets encombrants - 1 <sup>er</sup> m <sup>3</sup>	18 €
Déchets encombrants - chaque m <sup>3</sup> supplémentaire	5 €
Appareils électriques	10 €/collecte
<b>Collecte: Porte-à-porte</b> <b>Périodicité: 3x / an - Jour de collecte: jeudi*</b> *Dates précises indiquées dans le calendrier des déchets <b>Sur demande (minimum une semaine en avance)</b> ☎ 28 13 73   621 170 195   ✉ dechets@betzdorf.lu	

<b>LOCATION D'UN CONTENEUR POUR DÉCHETS ENCOMBRANTS</b> (Exclusivement aux <b>résidents</b> et seulement les weekends) ☎ 28 13 73   621 170 195   ✉ dechets@betzdorf.lu	
Benne de camion	20 € / weekend
Camion	30 € / heure
Main d'œuvre	35 € / heure
Élimination des déchets encombrants	200 € / tonne
<b>Total de la location, sans coûts d'élimination</b>	<b>117,50€</b>

<b>ADMIS</b>
Poids unitaire des objets : < 50kg, < 2,5m de longueur, < 1m de largeur Objets en bois, en plastique ou composés de matériaux composites:
Meubles (tables, chaises, canapés, fauteuils...)
Plinthes
Châssis de fenêtres sans vitres
Portes
Gaines
Matelas
Châlits
Divans
Palettes en bois
Volets
Revêtements de sol (tapis, parquet)
Équipements électriques et électroniques (uniquement admis pour la collecte porte-à-porte)

<b>NON-ADMIS</b>
Déchets ménagers
Déchets encombrants en métal
Matériaux de construction et de démolition
Souches d'arbres
Coupes de bois
Déchets de jardinage
Déchets problématiques

# VIEUX VÊTEMENTS

## Collecte: Porte-à-porte

### Périodicité: 2x /an

Dates précises indiquées dans le calendrier des déchets

### Collecte en printemps (Aide aux Enfants Handicapés du Grand-Duché asbl):

Tout type de sacs, boîtes ou cartons peuvent être utilisés pour l'emballage des vieux vêtements.

### Collecte au mois de septembre (Kolping Luxembourg asbl):

Des sacs spécifiques sont distribués quelques jours avant la collecte.

## CONTENEURS À DISPOSITION



Berg - Parking Maison Communale



Grevenmacher - SIGRE - Décharge Muertendall

### ADMIS

Tout type de vêtements pour dames, hommes et enfants en bon état

Chaussures liées par paires en bon état

Sacs à main et sacs à dos

Ceintures

Linge de maison

### NON-ADMIS

Textiles/chaussures mouillés, endommagés et/ou salis

Tapis

Parapluies

Chiffons

Jouets

Matelas

Articles de puériculture



Les collectes sont assurées avec et au profit des associations Kolping Luxembourg et Aide aux Enfants handicapés du Grand-Duché.



# PARC DE RECYCLAGE MOBILE ET DÉCHARGE DU SIGRE & SuperDrecksKëscht®



Le parc de recyclage mobile se trouve sur le site de la décharge Muertendall. Une multitude de matières valorisables et problématiques peuvent y être déposées pour être recyclées de manière appropriée.

Le parc est destiné aux ménages privés issus des communes y rattachées. Une **carte d'accès** est à présenter à l'entrée.

**Les quantités maximales des dépôts** au parc de recyclage mobile s'élèvent **par jour**:

- à 1 m<sup>3</sup> pour les déchets valorisables et les déchets encombrants
- à 30 l/kg pour les déchets problématiques (SuperDrecksKëscht)
- à 5 pneus avec ou sans jantes de voitures privées

## SIGRE - Décharge Muertendall

**Lundi à vendredi, de 8.00 à 17.00 heures - Payant\***

\*Certains objets (ferraille, câble, déchets électriques ...) sont acceptés gratuitement en semaine. Voir aussi la liste de prix actuelle sur le site web du SIGRE.

## SIGRE - Parc de recyclage mobile

**chaque 2<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> samedi du mois, de 9.00 à 15.00 heures\* - Gratuit**

\*Dates précises indiquées dans le calendrier des déchets

☎ 77 05 99-1 | ✉ info@sigre.lu | 🌐 www.sigre.lu  
📍 16, rue de Flaxweiler, L-6776 Grevenmacher



**Port du gilet de sécurité  
obligatoire du lundi au  
vendredi.**





<b>ADMIS</b>
<b>Papier</b>
Vieux papiers mélangés
Cartons & Cartonages
<b>Verre</b>
Verre creux (récipients) & Verre plat
<b>Métaux</b>
Vieux métaux & Canettes
Emballages en aluminium
Déchets de câbles
<b>Matières plastiques</b>
Bouteilles en PET
Films plastiques en PE
Récipients en PE
Récipients en PP/PS
Polystyrène expansé (blanc et propre)
<b>Déchets inertes</b>
Déchets de démolition
Laine de roche, laine de verre
<b>Autres déchets</b>
Appareils électriques et électroniques
Déchets de végétaux
Pneus de voitures privées
Bois
Cartons à boissons
Vêtements et chaussures
Déchets encombrants
Déchets de plâtre, Placoplatre®

<b>Déchets problématiques</b> (présentant un danger pour la santé ou l'environnement), p. ex. :
Piles et accumulateurs
Huiles usagées, filtres à l'huile
Laques et peintures
Protecteurs de bois
Huiles et graisses alimentaires
Médicaments, produits cosmétiques
Pesticides et engrais
Produits contenant des solvant (diluants, colles, nettoyeurs, ...)
Bombes aérosols
<b>NON-ADMIS</b>
Déchets ménagers et assimilés en vrac ou dans des sacs
Déchets organiques de cuisine
Sacs bleus PMC (Valorlux)
Munitions, produits explosifs, déchets radioactifs
Déchets d'origine commerciale, artisanale, industrielle, agricole et sylvicole



Tenez compte lors de vos achats de la mention «**Clever akafen**» - Produits recommandés par la **SuperDrecksKëscht®**. En consommant ces produits, vous contribuez à prévenir les déchets et à protéger notre environnement, notre climat et nos ressources naturelles.



# REPAIR & RE-USE

## Réduction des déchets

En principe, la devise est la suivante : il est toujours plus écologique de ne pas produire de déchets que de les recycler. Tout comme le produit le plus respectueux de l'environnement est celui qui n'est pas créé en premier lieu. Après tout, des matières premières et de l'énergie sont consommées pour chaque produit, son utilisation et son élimination. Le recyclage permet de récupérer certaines ressources et est plus économe en énergie que la production d'un matériau à partir de zéro. Cependant, les processus de tri, de traitement et de recyclage impliquent également une consommation d'énergie et des émissions de CO<sub>2</sub>.

## Reduce, Reuse, Recycle

Le style de consommation le plus économe en ressources est donc celui qui se concentre sur ce qui est vraiment nécessaire et sur l'achat de produits durables et qui évite les articles jetables et à usage unique. Pour les déchets inévitables, la consigne est la suivante : réutiliser ou recycler. Le tri des déchets, quant à lui, est une condition préalable à un recyclage de qualité.



Réparer des objets  
au lieu de les jeter!  
Profitez du «Repair café».



## REPAIR CAFÉ

### Une façon de réparer les choses, de produire moins de déchets et donc de protéger l'environnement

Lors d'«ateliers-ouverts» ou appelé couramment «Repair-Café», les citoyens s'entraident pour réparer des objets quotidiens qui, autrement, finiraient à la poubelle. L'idée du mouvement est d'éviter les déchets, par exemple les déchets électroniques et de prolonger le cycle de vie des produits tout en encourageant un comportement des consommateurs plus respectueux envers l'environnement. Ainsi, lors du 1<sup>er</sup> «Repair Café» à Olingen, quelques vieux trésors ont pu être sauvés de la destruction.

**Un tel «Repair Café» a été initié par l'équipe climat des communes de l'est membres du pacte climat: Betzdorf, Biver, Flaxweiler, Lenningen, Manternach et Wormeldange avec le soutien du Centre for Ecological Learning Luxembourg (CELL)**

### D'où vient l'idée?

Le concept du Repair Café a vu le jour à Amsterdam, sur initiative de Martine Postma, qui en a organisé le tout premier le 18 octobre 2009 à Amsterdam. C'était une réussite éclatante. Pour Martine, ce succès a été la raison pour créer la Fondation Repair Café, qui soutient depuis 2011 des groupes locaux à démarrer leur propre Repair Café. Tous les

Repair Cafés se sont désormais réunis dans un mouvement mondial qui s'investit pour préserver dans notre société la connaissance et le savoir-faire de la réparation. En même temps, il lutte pour la fabrication des produits qui sont mieux réparables. Outre des Repair Cafés aux Pays-Bas, il y en a au Luxembourg, en Belgique, en Allemagne, en France, en Autriche, au Royaume-Uni, aux États-Unis, en Inde et au Japon.

Au Luxembourg le Repair Café Lëtzebuerg a vu le jour sur initiative de Claude Schergen. Le premier a eu lieu à l'occasion de l'exposition «Goodbyemonopol2» en 2014. Depuis l'association organise régulièrement des Repair Cafés au Luxembourg.



08.02.2020: 1<sup>ère</sup> édition du «Repair Café» régional à Olingen

## FLÉCKEN A LÉINEN

### Réparer et emprunter

Comme déjà mentionné ci-avant, l'emprunt et la réparation peuvent être de bonnes alternatives. C'est un moyen d'économiser de l'argent sans sacrifier des choses utiles. Si vous n'empruntez des produits que lorsque vous en avez besoin, vous avez plus d'espace pour d'autres choses et vous avez toujours la bonne chose à portée de main. Vous économisez à l'environnement des quantités inutiles de déchets et vous évitez les frais d'élimination. Vous économisez également des ressources.

Sur [www.flecken-a-leinen.lu](http://www.flecken-a-leinen.lu), vous trouverez les adresses des entreprises qui réparent vos appareils ou vos articles préférés, ainsi que des informations sur les endroits où vous pouvez emprunter des produits. C'est souvent moins cher que d'acheter de nouveaux produits, surtout s'ils sont très rarement utilisés.



## SOCIAL REUSE

Cette nouvelle collaboration entre le SIGRE et Ecotrel asbl. vise à redistribuer un équipement électrique et électronique encore en état de marche déposé (uniquement les samedis) au SIGRE via l'association *Nei Aarbecht* à des personnes dans le besoin au Luxembourg.



## SECOND HAND CORNER



Le «Second Hand Corner» (SHC), géré par la maison des jeunes, est un espace destiné à déposer des objets usés qui sont encore en assez bon état pour pouvoir être réutilisés par un nouveau propriétaire.



### Second Hand Corner (SHC)

5, rue d'Olingen à Roodt/Syre

Chaque dernier samedi du mois, de 10h à 14h\*

\*Dates précises indiquées dans le calendrier des déchets.

☎ 26 78 70 47 | ✉ info@jugendhaus-betzder.lu | 🌐 www.jugendhaus-betzder.lu



Les «**donneurs**» pourront déposer des objets d'occasion **sans frais** dans le SHC. Ils devront agir en bonne foi et ne pas déposer d'objet à risques ou avec des vices cachés. En cas de doute quant à l'état, la qualité ou la sécurité d'un objet déposé, seul l'avis du responsable du SHC sur place sera décisif. Les objets ne devront pas dépasser un poids limite de 20 kg. Un tableau d'annonces affiche également les objets à enlever au domicile du donneur.



Les «preneurs» pourront visiter le SHC et réserver l'un ou l'autre objet. Tous les objets peuvent être enlevés **gratuitement**. Aucune garantie n'est donnée quant aux risques et vices cachés. Le preneur accepte de reprendre l'objet dans l'état présent et en cas d'accident il ne pourra pas tenir pour responsable ni le donneur, ni la commune, ni la maison pour jeunes.

La maison des jeunes décidera quels objets seront gardés pour le mois prochain et quels objets pourront être vendus et donc réutilisés pour une bonne cause.



### ADMIS

Livres, magazines, disques, CD, DVD, jeux vidéo.
Appareils électriques sur piles: torches, radios, réveils, walkmans, téléphones mobiles.
Jouets (exceptés: les grands jouets de jardin telle que balançoire, etc.)
Vaisselle, verres, couverts, ustensiles de cuisine.
Matériel d'école et de bureau: classeurs, agrafeuses.
Articles de sport: balles, raquettes, patins à roulettes.
Objets de décoration, valises, sacs à main, petit mobilier, outils et outils de jardinage.
Bicyclettes.

### NON-ADMIS

Vêtements et chaussures – car il existe déjà d'autres systèmes de collecte et d'échange.
Grands appareils électriques, p. ex.: lave-vaisselle, frigidaire, etc.
Objets sales, insalubres ou non hygiéniques.
Objets trop encombrants: armoires, grandes tables, tapis, etc.
Objets présentant un risque apparent, p. ex.: arrêtes coupantes, etc.

# LABEL SuperDrecksKëscht®



## La commune de Betzdorf garde le label de qualité «SuperDrecksKëscht fir Betriber»

Depuis juillet 2003, le service technique de la commune de Betzdorf détient le label «SuperDrecksKëscht®» pour sa bonne gestion des déchets.



### Les critères à remplir:

- la collecte de déchets par types
- un stockage sûr et respectueux de l'environnement
- un recyclage et une élimination des déchets de haute qualité et transparents
- mesures de prévention
- impression visuelle (conteneurs de collecte propres et accessibles)
- gestion: responsabilité, motivation, sécurité au travail, preuves/bilans

Plus d'informations :  [www.sdk.lu](http://www.sdk.lu)

# L'APPLICATION «MÄIN OFFALL – MENG RESSOURCEN»

L'application mobile «**Mäin Offall - Meng Ressourcen**» est un nouveau service supplémentaire qui sera prochainement mis à votre disposition!

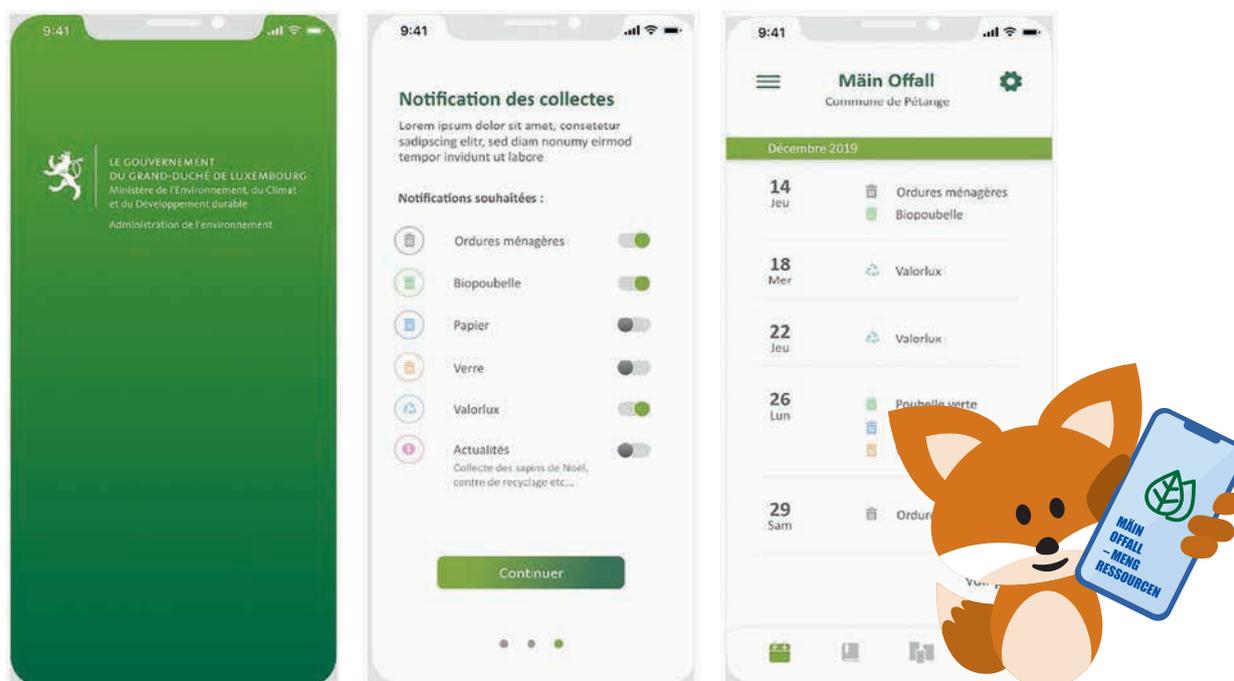
Ce projet est une coopération de l'administration communale de Betzdorf avec l'administration de l'environnement.

L'application mobile sera disponible dans plusieurs langues.

Elle vous fournira les informations en matière de gestion des déchets, tels que :

- les dates des collectes pour tous les types de déchets;
- les points de collecte existants (centre de recyclage, conteneurs pour déchets verts, etc.);
- les taxes
- ainsi que l'activation de notifications et d'avertissements.

**Donc on n'oublie plus de sortir les bacs!**



---

# ALL ZESUMME FIR ENG PROPPER ËMWELT!

---

## Épilogue:

Nos modes de consommation et de production actuels conduisent à une surexploitation permanente des ressources naturelles et à une augmentation régulière des émissions de gaz à effet de serre. Pour la plupart, ils sont la principale cause des problèmes environnementaux mondiaux tels que le changement climatique, des montagnes de déchets et l'extinction d'espèces.

Bien que sachant que nos ressources mondiales telles que le sol, la biodiversité, les combustibles fossiles et l'eau sont limitées, nous pouvons, malgré cela, observer une augmentation de la consommation des ressources ainsi que des émissions de CO<sub>2</sub> dans le monde.

Une consommation élevée de biens (et donc d'énergie) se poursuit dans nos pays industrialisés alors que la consommation augmente régulièrement dans les pays émergents. Il est donc urgent d'agir et d'utiliser nos ressources avec parcimonie et de les protéger. De ce fait, nous devons à tout prix diminuer notre consommation d'énergie bien trop élevée actuellement. Une consommation responsable basée sur la devise «plus de qualité et moins de quantité» doit contribuer à prendre soin de notre nature.

Au cours des 50 dernières années, nous avons utilisé plus de biens et de ressources que toutes les générations précédentes.

Dans un monde limité, il ne peut y avoir d'utilisation illimitée des ressources naturelles. Les économies d'énergie et la protection du climat sont devenues entretemps des enjeux politiques centraux au Luxembourg et dans la plupart des pays européens.

C'est pourquoi nous voulons, devons et allons agir en vue d'une utilisation plus respectueuse de l'environnement et de nos ressources. En tant que membre du Pacte pour le climat, nous sommes obligés de le faire. Notre « Charte Pacte Climat » contient les principaux accents de nos actions et objectifs.

À titre d'exemple, nos efforts pour économiser de l'énergie dans nos bâtiments, la promotion d'énergies renouvelables, ainsi que l'application du principe de l'économie circulaire, ceci lors de la construction de la nouvelle crèche.

Nous espérons avoir été en mesure de vous fournir, chers citoyens, chères citoyennes, avec cette brochure un aperçu des différentes possibilités existantes quant à l'élimination de déchets dans notre commune et de vous préparer au mieux à la nouvelle tarification. Notre premier objectif restera toujours une meilleure prévention des déchets et un meilleur taux de recyclage. Nous espérons avoir pu vous motiver et sensibiliser grâce à ces différents conseils et suggestions à une approche de consommation plus durable de façon à contribuer ainsi à la protection du climat et à un environnement plus sain.

Nos descendants et notre planète nous en remercieront.

Jean-François Wirtz, Bourgmestre



### LIENS INTÉRESSANTS ET UTILES

#### [www.betzdorf.lu](http://www.betzdorf.lu)

Administration communale de Betzdorf

#### [www.emwelt.lu](http://www.emwelt.lu)

Administration de l'Environnement

#### [www.sigre.lu](http://www.sigre.lu)

Syndicat intercommunal pour la gestion des déchets ménagers, encombrants et assimilés en provenance des communes de la région de Grevenmacher, Remich et Echternach

#### [www.valorlux.lu](http://www.valorlux.lu)

Recyclage d'emballages

#### [www.sdk.lu](http://www.sdk.lu)

SuperDrecksKëscht

#### [www.jugendhaus-betzder.lu](http://www.jugendhaus-betzder.lu)

Maison des jeunes gérant le Second Hand Corner

#### [www.ecotrel.lu](http://www.ecotrel.lu)

La gestion responsable des ressources

#### [www.kolping-luxembourg.lu](http://www.kolping-luxembourg.lu)

ONG active dans les domaines de la formation professionnelle, du travail, de l'alphabétisation, de la santé, du couple et de la famille, de l'agriculture.

#### [www.aehgd.lu](http://www.aehgd.lu)

Aide aux Enfants Handicapés du Grand-Duché asbl

#### [www.flecken-a-leinen.lu](http://www.flecken-a-leinen.lu)

Plateforme de services de réparation et d'emprunt au Luxembourg.

### LES FILMS À DÉCOUVRIR

#### **Kaufen für die Müllhalde (2011):**

Die Arte Dokumentation wirft einen kritischen Blick auf die Konsumgesellschaft.

#### **Eng Äerd (2020):**

E Film vum Tom Alesch

#### **Plastic Planet (2009):**

Dokumentarfilm von Werner Boote

#### **Addicted to Plastic (2008):**

Dokumentarfilm von Ian Connacher

#### **Behind the Screen:**

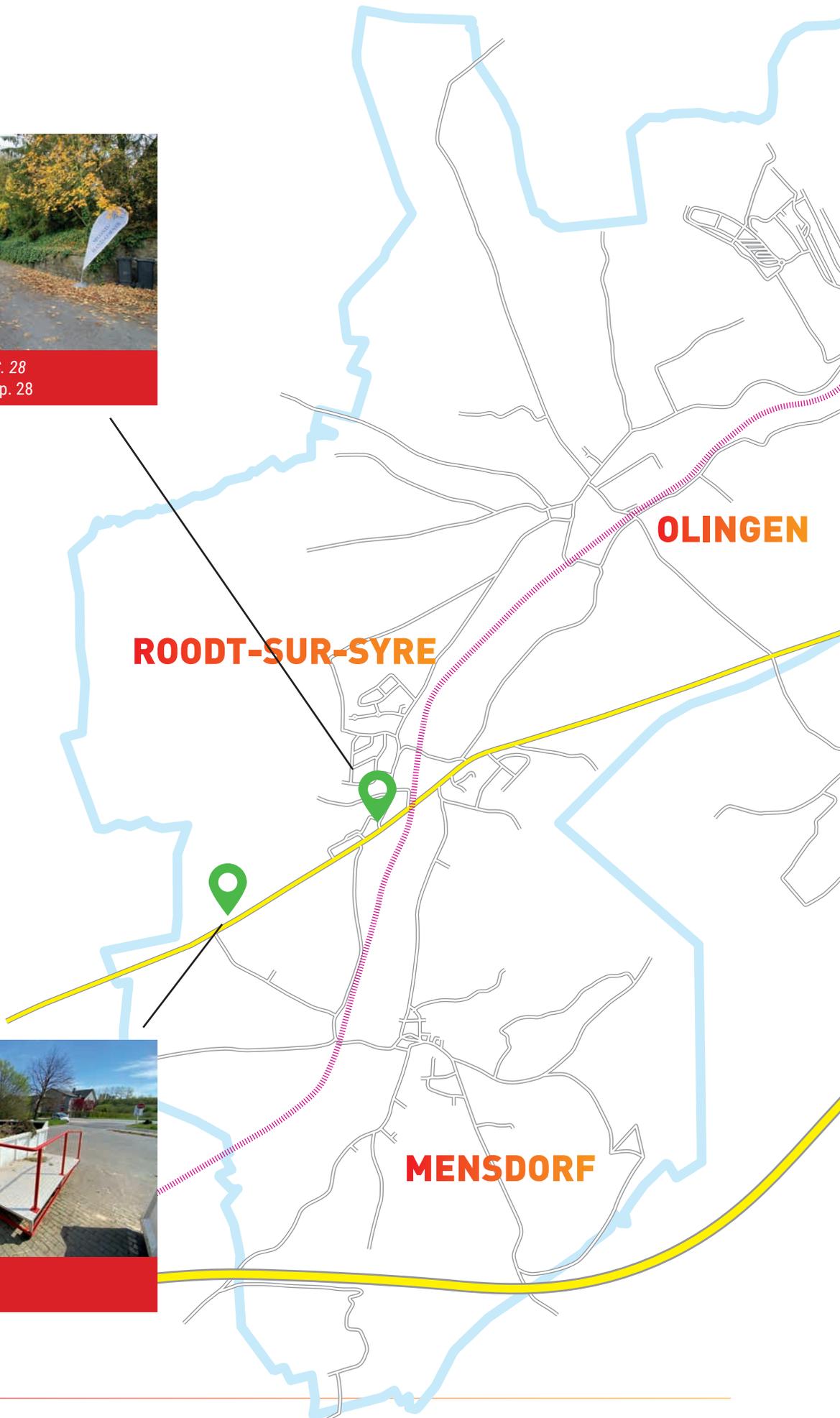
**Das Leben meines Computers (2012):** Dokumentarfilm von Stefan Baumgartner

### LITTÉRATURE & AUTRES LIENS

- Bilitewski, Bernd u. a. (Hrsg.) (2007): **Müll-Handbuch. Sammlung und Transport, Behandlung und Ablagerung sowie Vermeidung und Verwertung von Abfällen, Berlin.**
- Braungart/ Michael, Mc Donough, William (2008): **Die nächste industrielle Revolution.** Die Cradle to Cradle-Community
- **Kunststoffen, abrufbar unter:** [www.umweltbundesamt.de/uba-info-medien/3986.html](http://www.umweltbundesamt.de/uba-info-medien/3986.html)
- Jackson, Tim (2011): **Wohlstand ohne Wachstum. Leben und Wirtschaften in einer endlichen Welt, München**
- Leonard, Annie (2010): **The Story of Stuff - Wie wir unsere Erde zumüllen.** Econ Verlag, Berlin
- NABU: **Eine Welt aus Plastik . Wie Kunststoff unser Leben überschwemmt,** online abrufbar
- NEON (2006): **Müll für die Welt,** <http://www.neon.de/artikel/sehen/gesellschaft/muell-fuer-die-welt/643826>
- Paech, Nico (2012): **Befreiung vom Überfluss. Auf dem Weg in die Postwachstumsökonomie.**
- **Planet Wissen:** [www.planet-wissen.de/alltag\\_gesundheit/muell/](http://www.planet-wissen.de/alltag_gesundheit/muell/)
- UNEP (2005): **Marine Litter. An Analytical Overview**
- **Öko-fair.de - das Internetportal zum öko-fairen Handel(n):** [www.oeko-fair.de/clever-konsumieren/wegwerfen](http://www.oeko-fair.de/clever-konsumieren/wegwerfen)
- [www.trash-is-treasure.de/](http://www.trash-is-treasure.de/)



**Second Hand Corner - S. 28**  
**Second Hand Corner - p. 28**



**Grünschnitt - S. 20**  
**Déchets verts - p. 20**



**Altkleider - S. 23**  
**Vieux vêtements - p. 23**



**Altkleider - S. 23**  
**Vieux vêtements - p. 23**



**Grünschnitt - S. 20**  
**Déchets verts - p. 20**



**SIGRE - Deponie Muertendall - S. 24**  
**SIGRE - Décharge Muertendall - p. 24**